



Marloie, le 14 décembre 2017



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR Rochefort, le 12 décembre 2017

Présents :

- Christophe DAVIN (Président), Jean-Pol LEJEUNE, Albert MANIQUET, Thierry LAVIS, Rudy THERASSE, Françoise LEBEAU, Natasza BONNET, Annick LOUIS, Florence DE CRAWHEZ, Jean-Luc FIVET, Eric JEANBAPTISTE, Etienne GRIFFE, Charlotte DE HENEAU, Françoise GUYOT, Nicole MARTIN, Gwenaël DELAITE, Alain HENRARD, Jean-Paul MARSIGNY, Alain HUBERT, Roxane VERDEUR, Gerda KERRINCKX, Dominique TAGNON, Anne-Françoise LOOP, Sophie DRICOT et Louis MELIGNON, membres de la CLDR ;
- Catalin TURLICA et Jean-Philippe HAMAL, bureau Aménagement sc, auteur du PCDR ;
- Séverine SCHONNE et Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

- Corinne MULLENS (Vice-Présidente), Joseph BRISBOIS, et May DUBOIS, membres de la CLDR ;
- Isabelle HALIN, agent relais à l'administration communale.

Monsieur Christophe DAVIN, Président, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue au Centre Culturel des Roches, à Rochefort. Il remercie chacun pour sa présence... et sa contribution à « l'auberge espagnole » ! La table de fête est en effet particulièrement bien remplie, tant en mets salés que sucrés. Outre l'élaboration du PCDR, la CLDR pourrait quasi proposer un service traiteur !

La FRW présente ensuite l'ordre du jour. Durant les deux réunions précédentes, les membres de la CLDR ont travaillé en sous-groupes pour évaluer les nombreux projets. Il s'agit maintenant de se fixer des priorités.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Les participants ont reçu un compte-rendu commun pour les réunions de CLDR du 10 octobre et du 14 novembre 2017 et ont pu en prendre connaissance. Chacun est invité à faire part de ses remarques.

Une participante fait remarquer que le projet « Soutien à l'installation de services et de commerces de proximité dans les villages » avait été amputé de la suite de l'énoncé, à savoir « dont création d'une épicerie coopérative à Laloux ». La FRW assure qu'il s'agissait juste de synthétiser les énoncés pour faciliter la lecture du tableau et pas d'occulter une partie du projet. Chacun prend acte de l'énoncé complet.

Le compte-rendu est approuvé sans modification et sera mis en ligne sur le site www.rochefort-odr.info.

Au fil de la réunion, il apparaît que si tout le monde a bien reçu le compte-rendu de la réunion, il n'en est pas de même pour son annexe (tableaux avec les évaluations des projets par la CLDR). Ce tableau sera mis en ligne sur le site en annexe du compte rendu.

2. CHOIX DES PROJETS DU LOT 1

2.1. Rappel du contexte

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est composé de 6 parties :

- Partie 1 : l'analyse socio-économique
- Partie 2 : le processus et la participation citoyenne
- Partie 3 : le diagnostic partagé
- Partie 4 : les objectifs de développement
- Partie 5 : les fiches-projets
- Partie 6 : le tableau récapitulatif

Pour rappel, au premier semestre 2017, la CLDR a travaillé sur un diagnostic partagé du territoire (partie 3), qui est donc une vision commune de l'analyse du territoire par l'auteur et de l'apport de la population via son vécu, son ressenti. Sur base des grands enjeux de développement, de la rencontre de personnes ressources, des réflexions de l'auteur de PCDR et de la FRW..., la CLDR s'est accordée sur la stratégie (4 défis structurés en objectifs et un enjeu transversal) (partie 4). Durant l'été, un appel à projets a été mené pour donner l'occasion à chaque citoyen de proposer un projet en lien avec la stratégie de développement.

Lors de ses deux dernières réunions (octobre et novembre), la CLDR a mené un travail d'analyse des 73 projets retenus au stade actuel. L'évaluation, menée en 5 sous-groupes, a porté sur la faisabilité, l'urgence et l'impact sur la stratégie du PCDR.

Il s'agit maintenant de prioriser ces projets :

D'une part, le décret et son arrêté relatifs au développement rural imposent de répartir les projets du PCDR en 3 lots :

- Lot 1 : projets à initier dans les 3 ans de l'approbation du PCDR, présentés via des fiches-projets précises (avec estimatif financier...)
- Lot 2 : projets à initier dans les 4 à 6 ans, avec des fiches-projets moins précises (sans estimatif financier...)
- Lot 3 : projets à initier dans les 7 à 10 ans, avec des fiches-projets succinctes.

Les projets réalisés ou en cours sont repris dans un « Lot 0 » sous la forme d'un catalogue indicatif.

D'autre part, l'offre de l'auteur de PCDR prévoit la rédaction d'un nombre limité de fiches (10 en Lot 1, 10 en Lot 2 et 15 en Lot 3).

Mais, après l'approbation du PCDR, des modifications pourront s'opérer dans les lots en fonction d'opportunités, d'urgence.... Le tout sera de le justifier.

2.2. Composition du lot 1

La base de discussion proposée est établie selon le travail d'évaluation réalisé par la CLDR : les projets retenus ont, pour la somme des 3 critères, une moyenne générale égale ou supérieure à 8,0, soit 12 projets.

➔ **La CLDR marque son accord pour partir sur cette base (moyenne supérieure ou égale à 8/10).**

Mais, en fonction de l'analyse réalisée par l'auteur de PCDR et la FRW ainsi que des informations fournies par le Collège (projets déjà en cours, portés par d'autres structures...), quelques changements sont proposés.

Les 12 projets initiaux sont les suivants :

- Aménagement des entrées de village + sécurisation des traversées → Lot 1
- Optimisation de la couverture réseau (gsm, internet) sur toute la commune : des projets sont en cours au niveau du Gouvernement fédéral et la commune n'a pas de prise sur cette thématique → Lot 0
- Elaboration d'un projet de Ville pour Rochefort-centre : il existe déjà plusieurs études que l'auteur de PCDR intégrera (PICM (étude sur le sens de circulation...), règlement sur les enseignes, Plan qualité ville (2011-2012)...). Mais, une fiche projet générique «Aménagement d'espaces publics, de rencontre ou de parc » sera créée pour pouvoir l'activer si besoin, notamment pour la Place Albert 1^{er} → Lot 3
- Rénovation de la salle de Mont-Gauthier en maison de village polyvalente → Lot 1
- Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux → Lot 1
- Mise en place d'un PCDN → Lot 1
- Installation d'un point de vente centralisé et permanent de produits locaux à Rochefort-centre et création de points-dépôts dans les villages (RELAIS) → Lot 1
- Mise en place d'une politique d'accès PMR aux lieux, espaces et bâtiments publics : plusieurs choses sont déjà réalisées et ce principe sera d'application dans chaque projet → Lot 0
- Education des citoyens à la propreté publique → Lot 1
- Espace convivial intergénérationnel au petit théâtre de la Grande Vie : la commune soutiendra cette demande autrement que via le PCDR → Lot 0
- Amélioration de la communication relative aux produits locaux et circuits courts : à fusionner avec le projet d'installation d'un point de vente... → Lot 1
- Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine de toute la commune de Rochefort → Lot 1

Vu la fusion et les déplacements, il reste 7 projets en Lot 1. Il est donc proposé d'y ajouter 3 projets pour atteindre les 10 projets prévus par le bureau d'étude :

- Soutien à l'installation de services et de commerces de proximité dans les villages en particulier, soutien à la création d'une épicerie coopérative à Laloux : le projet a une moyenne de 7,9 et a déjà fait l'objet d'une étude approfondie par les habitants du Ry de Vachaux.

- Aménagement des abords de la salle de Buissonville : ce projet a aussi une moyenne de 7,9 et il concerne un village qui connaît une augmentation de population très importante.
- Aménagement de la salle et de la place d'Havrenne : ce projet a une moyenne de 7,4. Mais, la population d'Havrenne a beaucoup augmenté et la place est un lieu qui mérite un aménagement pour mieux gérer la coexistence des différents utilisateurs.

2.3. Réactions des participants

- Certains membres de la CLDR sont surpris de devoir se prononcer sans avoir vu les cotes moyennes pour chaque projet. De plus, certains n'ont pas reçu le tableau annexe au compte rendu qui reprend, de manière brute et pour chaque projet, les cotations et commentaires apportés par les sous-groupes de la CLDR. Malgré tout, ils jugent pertinente la proposition de composition du Lot 1.
- La CLDR souhaite néanmoins faire remonter un projet qui lui tient à cœur et qu'elle estime important : **« mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins sur la commune »** - le projet a reçu une note moyenne de 7,4. Les pistes évoquées par la CLDR sont les suivantes : incitant et aide pour la création de maisons médicales, logement pour accueillir des stagiaires, ... *A noter qu'un centre médical est en cours de création à Jemelle et que des appels à projets ont déjà vu le jour sur cette thématique.*
- Plusieurs participants font remarquer la dangerosité des passages piétons en centre-ville.
→ *L'Echevin des travaux rassure l'assemblée en informant que la commune est bien au courant des soucis et que des négociations sont en cours avec le SPW pour sécuriser les endroits qui posent problème.*

En conclusion,

- les participants donnent un accord provisoire sur la composition du Lot 1, à valider lors de la prochaine réunion lorsque tout le monde aura pu prendre connaissances des tableaux avec les évaluations des projets par les sous-groupes ;
- la fiche « mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins sur la commune » va rejoindre le lot 1... à voir s'il faudra dès lors faire redescendre un autre projet en lot 2 pour coller au cahier des charges de l'auteur de PCDR ;
- les participants acceptent de travailler sur le contenu des fiches-projets, cette réflexion étant nécessaire au bureau d'études, que les fiches soient en Lot 1 ou 2.

3. PREMIERES REFLEXIONS SUR LE CONTENU DES PROJETS DU LOT 1

Les participants passent en revue les projets du Lot 1. Sur base d'une série de questions posées par l'auteur de PCDR, ils précisent les intitulés et les contenus, identifient des porteurs et repèrent la manière de compléter les fiches.

Les principaux éléments sont repris ci-dessous, mais le bureau d'étude a pris note de toutes les remarques et reviendra éventuellement vers certaines personnes pour plus d'informations.

Aménagement des entrées de village + sécurisation des traversées

- Les aménagements doivent être à la fois sécuritaires, identitaires et esthétiques :
 - o Sécurité : c'est à voir village par village, en tenant compte aussi du statut de la route (régionale ou communale).
 - o Identité : des structures spécifiques peuvent rappeler le surnom des habitants du village (ex. caracolis à Belvaux)

- Esthétique : les aménagements doivent avoir un trait commun, qui montre qu'on est dans la commune de Rochefort.
- La CLDR insiste sur l'importance d'avoir des aménagements « ruraux » qui collent avec le cadre des villages mais aussi, à réfléchir à l'évolution des villages pour placer judicieusement les « portes ». Attention aussi à faire correspondre les effets de porte et les limites d'agglomération (zone 50) pour éviter des problèmes comme à Lavaux-Sainte-Anne.
- Le PCDR précédent avait déjà abordé ce sujet, avec des réalisations à Mont-Gauthier, Ave-et-Auffe, Han-sur-Lesse... Mais, tous les aménagements espérés n'avaient pas pu être réalisés (en fonction des gestionnaires de la voirie) et certaines réalisations ne sont peut-être pas assez efficaces. Par contre, le rond-point d'Eprave est d'une rare efficacité pour faire ralentir les véhicules !
- Les interventions sur les routes régionales nécessitent des procédures beaucoup plus longues, mais c'est le rôle de la commune de solliciter le Service Public de Wallonie (SPW).
- Un transit de poids lourds est observé dans certaines petites rues (Jamblinne, Auffe...), tant pour éviter la taxe kilométrique que pour prendre des raccourcis (GPS). A voir s'il faut multiplier les aménagements ou faire respecter la législation lorsqu'un certain tonnage est interdit.
- Les participants rappellent quelques lieux, parmi d'autres, qui posent problèmes :
 - Les entrées de Han-sur-Lesse (zone 50 pas respectée) et la zone 30 de l'école.
 - La traversée de Auffe et le Tienne d'Aise (raccourci vers l'accès à l'autoroute à Lavaux-Sainte-Anne).
 - La rue Hautmont, à Laloux
 - La traversée de Mont-Gauthier
 - Lessive
 - Buissonville
 - Rochefort, au niveau de la rue de Saint-Hubert, de la rue Sous le Château, des entrées via rue de Dinant et rue de la Libération
 - ...
- Et le volet répressif semble inévitable pour améliorer la sécurité routière.

Rénovation de la salle de Mont-Gauthier en maison de village polyvalente

- La CLDR a eu l'occasion de se réunir dans cette salle et estime que la rénovation est bien nécessaire.
- L'idée est de rénover le local de la balle pelote et d'y ajouter une extension pour obtenir un ensemble polyvalent. A priori, la vie associative de Mont-Gauthier ne nécessite pas de disposer d'une salle en plus de celle de la balle pelote ; il vaut mieux rassembler tout sur le même site.
- Pour plus de détails, il faut voir avec les comités locaux.
- D'une manière générale, la commune confie la location de chaque salle à une asbl (un peu comme des relations entre un propriétaire et un locataire, même si la mise à disposition est gratuite). Chaque asbl est donc libre de s'organiser, mais en veillant à respecter les objectifs du projet (accès des locaux pour la vie associative, familiale...). La commune exerce un certain droit de regard via la participation aux assemblées générales des asbl, les comptes, les rapports d'activités... Mais, la commune doit aussi veiller à conserver la motivation des bénévoles qui gèrent les salles... au risque de devoir s'occuper des salles elle-même.

Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux *(lien avec les circuits de points noeuds, RAVeL dans la traversée de Rochefort, aménagement d'abris vélos devant les lieux publics (bibliothèque, centre culturel...), amélioration de la signalétique du RAVeL, mise à disposition de vélos*

électriques à Rochefort - Jemelle – Han-sur-Lesse - Eprave - Lessive..., création d'un sentier pédestre ou vélo derrière les nouvelles constructions (rue de Grupont) à Wavreille, extension du balisage des promenades et aménagements nécessaires (passerelle sur la Wimbe, sur le Lomme à Eprave...), réalisation d'un sentier permettant de joindre d'une part le chemin de la rive gauche de la Lomme à partir du camping et d'autre part le RAVeL, avec VITA, parcours nature...) Nouveaux tronçons à ajouter : création d'une voie lente sécurisée entre Han-sur-Lesse et Rochefort (ancien vicinal) et sécurisation de la liaison Rochefort-Jemelle pour les usagers lents.

- Le bureau d'études invite la CLDR à spatialiser sur carte les aménagements à investiguer en priorité.
- La CLDR explique que le principal souci du RAVeL est qu'il n'est pas suffisamment renseigné, surtout au départ de la gare de Rochefort-Jemelle. De plus, le RAVeL se trouve fort à l'écart des habitations une fois qu'on quitte la proximité de la gare, n'est pas éclairé et se couvre rapidement de feuilles mortes à l'automne vu la traversée de bois. Ce cheminement n'est donc guère attractif le soir et/ou en automne et les piétons/cyclistes utilisent alors la route régionale.
- Il serait vraiment prioritaire de sécuriser le tronçon entre le rond-point de Jemelle et celui de Rochefort par une piste cyclo-piétonne en site propre. De nombreux piétons et cyclistes cheminent tous les jours le long de cet axe et le marquage au sol actuel n'est pas suffisant pour les sécuriser car le trafic routier est très important.
- La construction d'une passerelle sur la Lhomme près du vélodrome permettrait de rejoindre le RAVeL. Attention, la création d'une passerelle implique des précautions particulières, tant pour assurer la sécurité des usagers que pour éviter de faire obstacle à l'écoulement de l'eau.
- La route régionale entre Rochefort et Han-sur-Lesse est particulièrement dangereuse pour les cyclistes. A voir quelle est la meilleure solution : aménager la voirie ou un cheminement à proximité (ancien vicinal ?) ou créer une liaison par la station d'épuration de Rochefort pour rejoindre Eprave et de là Han...

Mise en place d'un PCDN (*y-compris la mise en valeur – respectueuse et intégrée au paysage – des sites naturels exceptionnels de la commune, la sensibilisation des habitants et des touristes à la beauté des paysages et à la richesse de l'environnement...*)

- Au niveau des partenaires, il est opportun d'ajouter Natagora Famenne, les Naturalistes de la Haute-Lesse, le Cercle des Naturalistes de Belgique, le GRE (groupement de réflexion pour l'environnement)...
- M. Mélignon avait participé à l'inventaire des paysages (ADESA) ; ce travail conséquent (environ 350 photos !) est à valoriser.

Installation d'un point de vente centralisé et permanent de produits locaux à Rochefort-Centre et création de points-dépôts dans les villages dont RELAIS développement de circuits courts (création d'une épicerie permanente) + **Amélioration de la communication relative aux produits locaux et aux circuits courts**

- Actuellement, un local partagé est temporairement mis à disposition par la commune à l'ancienne école de Préhyr. Mais l'idéal serait d'avoir un local dédié et pérenne pour l'asbl RELAIS, afin de pouvoir l'aménager. Ce local serait le point de chute pour le stockage et la distribution des produits locaux dans les points relais/dépôts dans les villages (épiceries, GAC... mais pas portés par l'asbl RELAIS). Il est important que ce local soit facilement accessible, avec des possibilités de parkings aux alentours.

- Au niveau de la communication, l'asbl RELAIS envisage à l'avenir de se tourner vers une plateforme de vente en ligne. Autres pistes pour la communication : avoir des familles-relais convaincues par la démarche (cf. opérations « défi 100 % local » lancées par certaines ADL) et propager l'info de bouche-à-oreille.
- Dans les partenaires, il est important d'ajouter le GAL RoMaNa, la Maison du Tourisme, Rochefort en Transition... sachant que l'ADL apporte une aide très précieuse. Le Géopark pourrait peut-être jouer un rôle en matière de promotion.
- Quel est le lien entre le Volti et les actions menées par RELAIS ? Ce sont 2 initiatives du groupe Rochefort en Transition qui poursuivent le même objectif : favoriser l'économie locale.

Education des citoyens à la propreté publique

- La commune dispose d'une liste de sites qui font régulièrement l'objet de dépôts sauvages.
- Quelques pistes, idées : des photos et campagnes chocs (#balance ton pollueur), participation de la CLDR comme ambassadeur de la propreté (Wallonie plus propre), collaboration et sensibilisation via les écoles de la commune, inciter par l'humour et le jeu plutôt que d'imposer (street marketing), ...
- Plusieurs agents constatateurs seront prochainement formés sur la commune.
- Comment font les seconds résidents (entr'autres) pour leurs sacs poubelles du WE quand on sait que le ramassage se fait les vendredis ? Penser à créer des endroits appropriés où stocker les sacs en attendant le passage des éboueurs. Ou négocier avec le BEPN pour que le ramassage se fasse en début de semaine vu le caractère touristique de la commune.

Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine dans toute la commune de Rochefort, y-compris :

A Jemelle : création d'une voie d'accès à "l'oppidum", depuis le cimetière (cf. SI de Jemelle)

A Jemelle : création d'un belvédère au-dessus des rochers sur la rive droite de la Wamme

A Wavreille : mise en valeur de l'ancien four en face de l'école de (...)

Au Ry de Vachaux : aménagement des pompes, des croix...

Au Ry de Vachaux : les aires de repos

A Han-sur-Lesse : mise en valeur et aménagements des abords du belvédère

A Auffe : reconstruction de la tour d'observation de l'ermitage de Resteigne ; Remise en valeur de la Gloriette)

- L'auteur de PCDR invite les membres de la CLDR à spatialiser sur la carte les éléments incontournables.
- Les membres de l'ancienne CLDR estiment qu'il est nécessaire de débiter par améliorer ce qui a été mis en place comme valorisation du patrimoine lors de l'ancien PCDR. De plus, ils transmettront au bureau d'études un reportage photo réalisé par Yves Rollin reprenant 200 éléments de petit patrimoine présents sur la commune.
- La CLDR propose d'ajouter les comités de village comme partenaires de cette fiche.

Soutien à l'installation de services et de commerces de proximité dans les villages et soutien, en particulier, à la création d'une épicerie coopérative à Laloux

- Le fonctionnement de l'épicerie coopérative envisagée à Laloux sera basé sur le bénévolat. L'épicerie sera achalandée en produits de proximité et de 1^{ère} urgence (et donc pas nécessairement ni uniquement des produits locaux). Plus qu'un lieu de commerce, l'épicerie sera aussi un prétexte pour des rencontres et des échanges intergénérationnels.

- L'essentiel de la demande dans le cadre du PCDR porte sur l'octroi et l'aménagement d'un lieu pérenne (partie du presbytère ou annexe à la salle de village par exemple) et l'apport de soutien logistique.
- Parmi les partenaires, il faut reprendre Rochefort en Transition.

Aménagement des abords de la salle de Buissonville (espace de jeux, en partie couvert)

Aménagement de la salle et de la place d'Havrenne (coexistence des différents utilisateurs)

- Pour ces deux fiches, il est plus opportun de s'adresser aux comités locaux pour connaître leurs souhaits et besoins précis.

4. DIVERS

La prochaine réunion de CLDR se tiendra **le mardi 23 janvier 2018 à 19h30.**

Le lieu et l'ordre du jour seront précisés dans l'invitation. Si possible, ce sera dans la salle de Havrenne, vu qu'elle est concernée par un projet et que la CLDR n'a pas encore eu l'occasion de s'y réunir.

Le Président conclut la séance en souhaitant de bonnes fêtes à tous les participants ainsi qu'une excellente année 2018 !

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Séverine SCHONNE et Alain JACQUET
Agents de développement